

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 23 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt trois novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 16 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Jean-Michel BIARDEAU, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES,

Absents excusés : Marc COUSSEAU, Louise FRESNAIS, Dominique PELLERIN Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire votants : 06

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu de réunion.

- MISE EN PLACE DES 1 607 HEURES DE TRAVAIL

Le maire expose qu'un agent à temps complet travaille 1 600 heures par an. Or la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique impose aux collectivités de se mettre en conformité au 1^{er} janvier 2022 au plus tard : l'article 47 de ladite loi pose le principe de respecter la règle des 1607 h de travail (incluant les 7 heures travaillées non rémunérées du lundi de Pentecôte).

Après discussion avec les agents, le conseil décide qu'un jour de travail supplémentaire viendra « compenser » la journée de solidarité.

A/ service administratif : un mercredi après-midi la semaine de Pentecôte

B/ Service technique : un vendredi la semaine de Pentecôte, ou le vendredi suivant (selon si l'agent est dans le cycle de travail semaine 1 ou semaine 2)

Pour les agents à temps non complet ou à temps partiel, la durée de travail supplémentaire est proratisée en fonction de leurs obligations hebdomadaires de service.

Le maire présentera ce projet au Comité technique du Centre de gestion de l'Indre qui doit examiner la régularité de ce choix.

- PROJET DE BULLETIN COMMUNAL

L'adjointe en charge de la communication présente la trame du prochain bulletin et sollicite les membres du conseil pour d'autres articles le cas échéant.

- FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Mr Daniel Champigny (élu en charge de la culture à la Communauté de communes) et Mr Yves Champigny (coordonnateur du réseau de lecture publique) sont venus à la bibliothèque de Chéniers pour faire le point sur le fonctionnement de cette dernière.

Ils présenteront le réseau de lecture de la CdC lors du prochain bulletin et ils animeront une réunion publique le 04 février 2022.

Une nouvelle bénévole, Anne-Marie Baritaud a commencé ses permanences.

- COLIS DE FIN D'ANNEE – CEREMONIE DES VŒUX

La situation sanitaire actuelle ne permettra pas, cette année encore, de réunir les habitants pour le traditionnel repas convivial de janvier. Aussi les élus distribueront aux personnes de plus de 65 ans un colis de produits locaux le 8 janvier.

Le maire a décidé l'organisation d'une cérémonie des vœux le 15 janvier à 11 heures à la salle de Sacierges (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire), cérémonie suivie d'un verre de l'amitié.

Fin de séance : 22h00